

BULLETIN PAROISSIAL

Paroisse de Semur-Epoisses

Ne nous laisse pas entrer en tentation

A partir du 3 décembre prochain, 1^{er} dimanche de l'Avent, nous prions le Notre Père dans une nouvelle traduction de la 6^{ème} demande : *Ne nous soumet pas à la tentation* devient **Ne nous laisse pas entrer en tentation**.

Ce verset est très complexe à traduire. Les exégètes estiment que l'expression en grec de ce verset reprend une manière sémitique de dire les choses. Aussi, la formule en usage actuellement, sans être excellente, n'est pas fautive d'un point de vue exégétique, mais peut être mal comprise en ce sens que Dieu pourrait nous soumettre à la tentation, nous éprouver en nous sollicitant au mal. La foi indique que ce ne peut pas être le sens de cette demande. Ainsi st Jacques dit clairement : *Dans l'épreuve de la tentation, que personne ne dise : 'Ma tentation vient de Dieu'. Dieu, en effet, ne peut être tenté de faire le mal, et lui-même ne tente personne* (Jc 1, 13).

Cependant le problème n'est pas qu'une question de mots. La difficulté est celle d'exprimer et de comprendre (pour autant qu'on le puisse), le mystère de Dieu dans sa relation aux hommes et au monde marqué par la force du mal. Le récit de la tentation de Jésus nous est rapporté par les trois évangiles de Matthieu, Marc et Luc. Lors de son baptême, Jésus vient d'être manifesté comme le Messie et le Fils que Dieu donne à son peuple, celui sur qui repose l'Esprit Saint. Et c'est conduit par l'Esprit qu'il part au désert pour y être tenté par Satan. Pour inaugurer son ministère, l'Esprit le conduit d'emblée au

lieu du combat contre le Mal. Ce combat, il le mènera tout au long de sa vie en délivrant les hommes de la maladie, des esprits mauvais et du péché qui les défigurent et les éloignent de Dieu et de son royaume. Et au début de son ministère, Jésus va livrer combat avec le tentateur lui-même : combat redoutable, car c'est au cœur même de sa mission de Messie et de Sauveur des hommes, de sa mission de Fils envoyé par le Père, que Satan va le tenter.

Le mot *tentation* utilisé est une allusion directe au lieu appelé Tentation, *Massa* en hébreu, nommé ainsi parce que durant l'Exode, au cours de leur station à Refidim, les fils d'Israël ont mis le Seigneur à l'épreuve : *Il donna à ce lieu le nom de Massa (Tentation) et Meriba (Que-relle), parce que les Israélites cherchèrent querelle et parce qu'ils mirent Dieu à l'épreuve en disant : Dieu est-il au milieu de nous, ou non ?* (Ex 17, 7). C'est cette même tentation qui fait dire à Jésus au désert : *Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu* (Mt 4, 7 ; Lc 4, 12 citant Dt 6, 16). Jésus est le Seigneur et, comme à Refidim, c'est lui qui est tenté, mis à l'épreuve.

Le mot *tentation* peut être aussi traduit par *épreuve*, comme celle vécue par le peuple d'Israël lors de traversée du désert : Dieu a éprouvé la foi de son peuple en lui donnant chaque jour la manne à manger, car au jour le jour, chacun devait s'en remettre en toute confiance à la parole de son Seigneur, se souvenant qu'il est celui qui l'a libéré d'Égypte pour le conduire vers une terre où ruissellent le lait et le miel. Demander de ne pas entrer en tentation, c'est donc demander à ne pas douter de la présence

de Dieu au milieu de nous. C'est en ce sens que Jésus dit à ses disciples, à Gethsémani : *Priez pour ne pas entrer en Tentation* (Mt 26, 41 ; Mc 14, 38 ; Lc 22, 40.46). Car bientôt ils seront amenés à douter qu'il est vraiment Dieu. Il est si simple de douter, de quitter ensuite Jérusalem l'espoir en berne, en se disant : *Nous espérons, nous, que c'était lui qui allait délivrer Israël* (Lc 24, 21). Alors c'est là le sens profond de cette demande : Seigneur, garde-nous de douter de toi ! La tentation de Jésus et le Notre Père nous renvoient au combat à mener contre Satan qui veut détourner les hommes du chemin d'amitié avec Dieu leur Père. La nouvelle traduction, *Ne nous laisse pas entrer en tentation*, écarte l'idée que Dieu lui-même pourrait nous soumettre à la tentation. Le verbe *entrer* reprend le sens du terme grec d'un mouvement, comme on va au combat, et c'est bien du combat spirituel dont il s'agit. Mais cette épreuve de la tentation est redoutable pour le fidèle. Si le Seigneur a lui-même prié au jardin de Gethsémani : *Père, s'il est possible que cette coupe passe loin de moi*, à plus forte raison le disciple qui n'est pas plus grand que son Maître demande pour lui-même et pour ses frères en humanité : *Ne nous laisse pas entrer en tentation*.

DECEMBRE 2017

N° 97

Permanences
Accueil et Secrétariat :

Semur-en-Auxois

Mardi, Mercredi
de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h

Le Père Christian BAUD
reçoit sur rendez-vous
03.80.97.03.92

Le Père Raymond-Marie
LAMARTINECHE
reçoit sur rendez-vous
03.80.92.02.35

Le Père Amédée
reçoit sur rendez-vous
03.80.89.08.52

=====

**Maison Paroissiale
d'Epoisses**

11 rue des Forges
21460 Epoisses
CCP : 51 30 44 V Dijon

**Maison Paroissiale
de Semur-en-Auxois**

6 Place Notre Dame
21140 Semur-en-Auxois

☎ 03 80 97 03 92

CCP : 615 49 P Dijon

Mail :

paroisse.semur@wanadoo.fr

Site :

<http://www.paroisses-semur-epoisses.com>

MESSES - DECEMBRE

Samedi 2 11 h 00 SEMUR (Notre Dame) : Sainte Barbe

1^{er} Dimanche de l'AVENT

Samedi 2 18 h 00 SAINTES MARIE
Dimanche 3 9 h 30 GENAY
10 h 30 CORROMBLES
11 h 00 SEMUR (Notre Dame)

Immaculée Conception

Vendredi 8 18 h 00 SEMUR (Notre Dame)

2^{ème} Dimanche de l'AVENT (Quête pour le Denier de Saint Pierre)

Samedi 9 18 h 00 SAINTES MARIE
Dimanche 10 10 h 30 QUINCY-LE-VICOMTE
11 h 00 SEMUR (Notre Dame)

3^{ème} Dimanche de l'AVENT

Samedi 16 18 h 00 SAINTES MARIE
Dimanche 17 10 h 30 MONTBERTHAULT
11 h 00 SEMUR (Notre Dame)

4^{ème} Dimanche de l'AVENT

Samedi 23 18 h 00 SAINTES MARIE
Dimanche 24 10 h 30 CORSAINT
11 h 00 SEMUR (Notre Dame)

NOËL : La NATIVITE du SEIGNEUR (Quête pour le salaire des Permanents non prêtres)

Dimanche 24 18 h 00 SEMUR (ND)
Messe avec les enfants
20 h 00 CORROMBLES
22 h 00 SEMUR (ND)
précédée d'une veillée musicale à 21 h 30
Lundi 25 9 h 30 GENAY
10 h 30 MOUTIERS-SAINT-JEAN (EHPAD)
11 h 00 SEMUR (ND)

Dimanche de la SAINTE FAMILLE

Samedi 30 18 h 00 SAINTES MARIE
Dimanche 31 10 h 30 VIEUX-CHÂTEAU
11 h 00 SEMUR (Notre Dame)

Dimanche de EPIPHANIE

Samedi 6-I-18 18 h 00 SAINTES MARIE
Dimanche 7 10 h 30 VISERNY -Saint Vernier-
11 h 00 SEMUR (Notre Dame)

Du 21 janvier au 18 mars inclus
UNE SEULE MESSE
pour les deux paroisses
le DIMANCHE matin à GENAY à 11 h 00

MESSES en SEMAINE

Mardi 11 h 30 FAIN-LES-MOUTIERS
Mercredi 9 h 00 SEMUR (ND)
Jeudi 11 h 30 FAIN-LES-MOUTIERS
Vendredi 11 h 00 SEMUR (E.H.P.A.D.)

OBSEQUES NOVEMBRE 2017

Roger LELIGOIS	31/10	CORROMBLES
Marie BORDOT	07/11	SEMUR-EN-AUXOI
Marie-Thérèse RAVIER	08/11	SEMUR-EN-AUXOIS
Jean POTIN	17/11	SEMUR-EN-AUXOIS
Andrée COTTIN	21/11	TOUTRY
Huguette PASSONI	22/11	TORCY-POULIGNY
Hélène GSHEIDEL	22/11	TOUTRY
Gilles GIBASSIER	23/11	TOUTRY

ACTIVITES - DECEMBRE

Dimanche 10 décembre : 9 h 30 à Semur (S.M.)

Caté CE-CM + 6^{ème} -5^{ème}

suivi de la messe à 11 h 00 à la collégiale

Samedi 16 décembre : 10 h 00 à Semur (S.M.)

EVEIL à la FOI - Caté CE-CM + 6^{ème}

Dimanche 17 décembre : 9 h 30 à Semur

Caté Caté 5^{ème}

Mardi 19 décembre : 13 h 15 à Semur (ND)

Messe de l'école Saint Joseph

PRIERE DE CONTEMPLATION

Mardi 05 décembre à 20h 30 à Fain-les-Moutiers

PARTAGE BIBLIQUE (E. Le Dugne)

Mardi 12 décembre à 15 h 00 à Semur (S.M.)
et à 20 h 30 à Epoisses (Maison Paroissiale)

ROSAIRE

Mercredi 13 décembre à 14 h 30 à Epoisses

PRIÈRE pour les MALADES
ANNULÉE

CONFERENCE

Par le Père Christian BAUD

Mardi 5 décembre

à 15 h 30 et à 18 h 30 à Semur (S.M.)

LE NOTRE PÈRE (Nouvelle traduction)

ADORATION DU ST SACREMENT

le jeudi 7 décembre

de 20 h 30 à 21 h 15 à Semur (Notre Dame - sacristie)

et tous les vendredis à 14 h 30 à Semur (Sacristie)

CONFESSIONS INDIVIDUELLES

À Semur - ND

Samedi 2 décembre à 10 h 30 (P. R-M LAMARTINECHE)

Samedi 23 décembre à 10 h 30 (P. C. BAUD)

À Epoisses (M.P.)

Mercredi 13 décembre de 15 h 00 à 16 h 00 (P. AMÉDÉE)

CELEBRATIONS PENITENTIELLES

SEMUR (S.M.) : mardi 19/12 à 16 h 30

VENAREY-LES LAUMES : lundi 18/12 à 20 h 00

VITTEAUX (hôpital) : mercredi 20/12 à 16 h 00

PRECY-/s-THIL : jeudi 21/12 à 16 h 00

MONTBARD (Saint Paul) : jeudi 21/12 à 20 h 00

À la sortie des messes du

Samedi 9 décembre à Semur (Saintes Marie) et du
Dimanche 10 décembre à Quincy-le-Vicomte et
à Semur (Notre Dame),

l'association ECOLES CONGO & Co,
proposera comme chaque année à la vente,
des gâteaux et des friandises au profit
des petites écoles de brousse du Congo Brazzaville.